

## Animateur

---

---

### Mission générale :

- ↪ Favorise l'expression, la créativité, l'épanouissement afin de contribuer au maintien de la vie sociale des personnes en situation de handicap mental avec ou sans troubles associés.
- ↪ Propose et organise des activités à l'aide de supports récréatifs, sportifs ou culturels (activités d'expression corporelle, ou de théâtre, des ateliers poteries, peintures,...)
- ↪ Encadre et coordonne les activités d'un groupe, d'un atelier en prenant en compte les potentialités de chaque individu.
- ↪ Repère les besoins, conçoit, réalise et assure le suivi des projets d'animation.

### Conditions d'exercice :

- ↪ Travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels paramédicaux et sociaux.
- ↪ En Foyer d'hébergement, en Foyer d'Accueil Médicalisé, (FAM), en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS), en Institut Médico Educatif (IME)...

### Niveau de formation :

- ↪ Accessible avec : le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'éducation populaire et des sports (BP JEPS), niveau IV
- ↪ avec le Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation (DEFA) niveau III,
- ↪ DUT carrières sociales option animation sociale et culturelle (niveau III).